

GILBERT HEALTHCARE
ALCOOL MODIFIE 70% volume

DESCRIPTION

L'alcool modifié 70%, GILBERT HEALTHCARE est destiné à la désinfection de la peau saine. L'éthanol à 70 % (v/v) est reconnu pour détruire en moins de 2 minutes les bactéries cutanées.

PRESENTATION, CODE INFO & MISE SUR LE MARCHÉ

Flacon de 125 mL (612712)

Flacon de 250 mL (612705)

Flacon de 500 mL (612706)

RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHÉ

Laboratoires Gilbert
928, avenue du général de Gaulle
14200 Hérouville Saint-Clair

DUREE DE PEREMPTION

36 mois

PEREMPTION APRES OUVERTURE

12 mois

CLASSIFICATION DU PRODUIT EN FRANCE

Produit Biocide, TP 1 : désinfection de la peau saine

COMPOSITION

Ethanol (n° CAS : 64-17-5), eau, camphre, tartrazine

PRECAUTIONS D'EMPLOI & MISES EN GARDE

Ne pas appliquer sur les muqueuses.

Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes.

Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs.

Contient du camphre : ne pas utiliser chez l'enfant de moins de 36 mois et à utiliser avec précaution entre 3 ans et 6 ans.

DANGER : Provoque une sévère irritation des yeux. Liquide et vapeurs très inflammables.

Éviter le contact avec les yeux. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. L'alcool peut être irritant pour la peau, en cas d'utilisations répétées. En cas de manifestations cutanées, consulter un médecin et lui présenter la FDS.



CONTRE-INDICATIONS

Ce produit ne doit pas être utilisé en cas d'hypersensibilité à l'un des composants (ou sensibilisation de groupe).

PRECAUTIONS DE STOCKAGE

Tenir hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient bien fermé de manière étanche: produit volatile. Ne pas évacuer le produit dans les ordures ménagères. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Stocker éloigné de la chaleur (à une température inférieure à 30°C) et de la lumière.

TESTS REALISES

Evaluation de l'activité fongicide ou levuricide selon la norme en 1275 (avril 2006) :

Le produit présente une activité fongicide selon la norme EN 1275 lorsqu'il est utilisé pur dès le temps de contact de 15 minutes. Utilisé pur ou à 50%, il est également levuricide dès le temps de contact de 5 minutes.

Evaluation de l'activité bactéricide selon la norme en 1040 (avril 2006) :

Le produit présente une activité bactéricide selon la norme EN 1040 lorsqu'il est utilisé pur. Toujours utilisé pur, il est également bactéricide dès le temps de contact d'une minute.